

Bibliothèques et Archives - Acquisition d'une œuvre de Pierre-Adrien Pâris «Aquarelle des Loges vaticanes» - Financement et demande de subvention

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Une grande exposition consacrée à Pierre Adrien Pâris, architecte de Louis XVI sera présentée à Besançon du 6 novembre 2008 au 23 février 2009 au Musée des Beaux-Arts. Préparée par le Musée et la Bibliothèque, elle sera une occasion unique de présenter la collection de l'architecte léguée à la Ville ainsi que ses propres dessins.

Alors en séjour à Rome, P.A. Pâris a réalisé quatre grands relevés aquarellés des fresques peintes par Raphaël et Giovanni da Udine pour la grande loggia du pape Léon X, dont deux conservés à Besançon. Ces fresques, inspirées des peintures romaines que l'on venait alors de découvrir lors des fouilles de la Maison dorée de Néron, eurent un grand retentissement sur l'art occidental. C'est le début du style des grotesques.

De nombreux artistes en séjour à Rome vinrent faire des relevés de ces loges. Beaucoup ont disparu et seuls deux ensembles sont aujourd'hui connus : celui réalisé par l'architecte Clérissieu conservé au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg (ancienne collection de l'impératrice Catherine) et les deux feuilles de P.A. Pâris conservés à la Bibliothèque Municipale de Besançon.

Les relevés aquarellés réalisés par P.A. Pâris sont d'une beauté et d'une finesse exceptionnelles. Ils passent pour un sommet de son art. Ils ont été prêtés récemment à l'exposition sur les arabesques du Musée des Beaux-Arts de Tours.

Un troisième relevé de ces Loges de Raphaël réalisé par P.A. Pâris en 1773, conservé en main privée depuis l'origine, apparaît sur le marché. Cette acquisition compléterait une collection existante des plus rares et du plus grand intérêt artistique. Elle serait présentée au public d'ici quelques mois et figurerait dans le catalogue qui sera édité à cette occasion.

Différents partenaires s'associent afin de réaliser cette acquisition dont le coût est de 44 000 € ; les dépenses seront imputées au chapitre 21.321.2162.89032.45000.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- participation de l'association des Amis des musées et des bibliothèques à hauteur de 15 000 € dont 5 000 € ont été octroyés par la Société Générale de Besançon,
- participation de la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture) à hauteur de 5 000 €,
- solde à la charge de la Ville de Besançon, soit 24 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'acquisition d'un relevé aquarelle des loges de Raphaël réalisé par P.A. Pâris pour un montant de 44 000 €
- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction du Livre et de la Lecture,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 mai 2008.